SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Ahuntsic
1 juin 2026 – 18h00

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Ahuntsic, tenue le 11 juin 2026 à 18h00 à l'Annexe, 9900 rue D'Auteuil, à Montréal.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Francis Allard – parent
El Mustafa Jaouhar - parent
Isabelle Dupont - parent
Myriam P. Bertrand - parent
Étienne Lamontagne - parent
Thu-Nhon Luu - parent
David Lehoux – enseignant
Jonathan Galarneau – enseignant
Didier Gense - enseignant

ASSISTE ÉGALEMENT À LA SÉANCE :
Valérie Bien-Aimé– directeur
Martine Filteau - Directrice adjointe

PERSONNES INVITÉES À LA SÉANCE :
Marie-Josée Lessard – OPP
Stéphanie Dubuc - Fondation

MEMBRE ABSENT :
Hinda Seridi – enseignante
Nerlande Millien – SDG

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

1.1. Prise de présences & Vérification du quorum

Nous avons le quorum

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Galarneau et APPUYÉ par Monsieur Jaouhar que l'ordre du jour soit adopté avec modifications.

Ajout aux points d'approbations de : *Résolution pour le transfert du fond 4 vers le 9*

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU JEUDI 9 AVRIL 2026

Adopté avec modification : Point 4.3 ajouter le nom de Madame Myriam P. Bertrand au comité d'embellissement

4. SUIVIS DERNIÈRE SÉANCE:

4.1. Sécurité aux alentours de l'école

Ouverture

La rencontre débute avec le commandant, en attendant l'arrivée de la mairesse.

Bâtiment St-Laurent

Madame Bien-Aimée rappelle le contexte particulier et souligne qu'elle n'a pas encore tous les détails à ce jour. Elle explique qu'elle s'attend à un brigadier au minimum, et qu'un comptage est prévu pour valider s'il y aura besoin de brigadiers supplémentaires.

Le commandant explique la situation particulière de l'arrondissement, notamment son très grand nombre d'écoles et d'étudiants. Son équipe compte entre autres plus d'une centaine d'individus. Une autre particularité de l'arrondissement est sa situation de transit en provenance de Laval. Au début des travaux, il a collaboré avec Monsieur Rochefort, entre autres, pour déplacer un brigadier en conséquence.

Il mentionne les facteurs qui influencent la cote : la largeur des rues, le nombre de véhicules, la visibilité, la densité, la présence de pistes cyclables, etc. La cote est la méthode utilisée pour mesurer l'allocation des ressources de sécurité d'un endroit à l'autre; elle est définie par la SAAQ.

La mairesse arrive.

Le commandant confirme qu'à la rentrée, un brigadier temporaire sera ramené au coin de Prieur et St-Laurent, en plus de celui déjà présent au coin de St-Laurent et Henri-Bourassa. La mairesse demande s'il est possible d'ajouter un deuxième brigadier à cette intersection. Le commandant répond que la réévaluation de la cote déterminera si un deuxième brigadier pourra y être alloué.

Madame Dupont demande si les vélos sont comptés, plusieurs ayant un comportement inapproprié. Le commandant confirme que non. La mairesse indique qu'elle travaille à augmenter la signalisation afin que les cyclistes soient plus prudents.

La cote est mise à jour entre la mi-septembre et la mi-décembre. Le compte d'enfants ne considère que les élèves du primaire non accompagnés par un parent.

Circulation et aménagement autour des écoles

Monsieur Allard demande comment il est prévu d'utiliser les feux de circulation pour améliorer la sécurité. La mairesse répond que le cycle des feux à cette intersection représente un casse-tête pour les ressources d'urbanisme.

Monsieur Luu explique le contexte d'engorgement lors du dépôt des enfants, aggravé par le trafic vers le nord-est et par l'accumulation de neige. Il aborde aussi la situation des raccourcis autour du bâtiment d'Auteuil : on observe notamment un phénomène d'accélération des voitures sur la rue Laverdure pour attraper le feu, faute de dos d'âne efficaces.

Concernant le stationnement traversé à pied par les enfants, le commandant indique qu'il sera inclus dans un corridor scolaire. Ces corridors sont accessibles sur le microsite du poste 27 et constituent des zones à protéger en priorité. Monsieur Galarneau rappelle que ce stationnement sert aussi les usagers de l'église, et qu'un passage piéton y serait donc indiqué de toute façon.

Monsieur Luu suggère d'inverser le sens unique de la rue Laverdure pour éviter les accélérations. La mairesse explique que ce genre de décision doit être étudié attentivement, mais que l'arrondissement doit de toute manière procéder à une réévaluation d'ensemble.

Conclusion

Monsieur Lamontagne souligne qu'on entend bien ce qui n'est pas possible (par exemple, un passage piéton), mais qu'on aimerait qu'on nous présente aussi ce qui est réalisable (par exemple, du marquage au sol). Le commandant a précisé la distinction entre la cote (qui concerne uniquement l'allocation des brigadiers) et la zone scolaire. Il a également été suggéré que l'ensemble du quartier soit limité à 30 km/h. Le commandant note que la zone actuelle de 30 km/h devant l'école sur la rue d'Auteuil est trop courte.
Monsieur Luu suggère de consolider les commentaires et les faire parvenir au commandant et à la mairesse

4.2. Sorties service de garde 2026-2027 journées pédagogiques

En l'absence de représentants du SDG, le CÉ est informé que les prix seront sensiblement les mêmes. Il est convenu que la liste des prix sera envoyée et approuvée par courriel.

4.3. Conférence du 19 mai

La participation à cette conférence était moindre que lors de l'autre conférence (environ 11), peut-être dû au beau temps. Il est proposé de reprendre avec une autre conférence en présentiel dès l'automne (mi-octobre) 2026. Comme le modus operandi est établi, et afin de ne pas retarder, il est suggéré d'aller de l'avant avec la réservation (Mme Lussier) avec le support des membres du CÉ en cours de mandat.

Madame Dupont va entamer les démarches d'ici la fin de l'année scolaire et reviendra au CÉ avec les infos.

4.4. Duathlon

Le duathlon sera le 17 juin comme prévu et l'équipe école-parents est prête.

5. PAROLE AU PUBLIC

Retour sur la sécurité par la Mairesse d'arrondissement et le commandant du poste de quartier – voir point 4.1

Le commandant demande de lui communiquer les détails du duathlon et il verra quelles ressources il pourrait envoyer lors de l'évènement

6. POINTS D'APPROBATION (ACCORD)

6.1. Approbation fournitures scolaires et cahiers d'activités 2026-2027

Madame Filteault présente les montant manquants. Madame Lessard demande qui a choisi le cahier des sciences pour le groupe AIDA. Madame Filteault explique qu'il est nécessaire car il y a un grand roulement d'enseignant de sciences.

IL EST PROPOSÉ par Madame Dupont et APPUYÉ par Monsieur Jaouhar que le plan de fournitures scolaires et cahiers d'activités 2026-2027 soit approuvé.

Approuvée à l'unanimité (01-CE-11/6/25)

7. POINTS D'ADOPTION (SUJETS NÉCESSITANT UNE DÉCISION)

7.1. Résolution pour le transfert du fond 4 vers le 9

Madame Bien-Aimée explique la justification. Certaines activités de financement ont été déposé dans le fond 4. Le transfert de cet argent permettra de l'utilisée pour la kermès, color run , et d'autres activités.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lamontagne et APPUYÉ par Monsieur Jaouhar que le transfert soit adoptée.

Adopté à l'unanimité (02-CE-11/6/25)

7.2. Proposition du budget annuel 2026-2027

Madame Bien-Aimée a présenté le budget. Les membres du CÉ. Ont exprimés leur désir d'être également informé des dépenses actuelles. Madame Bien-Aimée devra informer les membres du CÉ au sujet de la différence du budget du service de garde passant de 201k à 69k pour le même effectif. L'adoption du budget sera complétée par courriel suite à ces clarifications.

7.3. Rapport annuel de gestion – conseil d'établissement

Matériel présenté à être ajouté ici par Madame Bien-Aimée

IL EST PROPOSÉ par Madame Dupont et APPUYÉ par Monsieur Allard que la « Rapport annuel de gestion » soit adoptée avec les notes de révision de Monsieur Luu.

Adopté à l'unanimité (03-CE-11/6/25)

8. POINTS D'INFORMATION/RAPPORTS

8.1. Direction

8.1.1. Organisation scolaire 26-27

Madame Bien aimée confirme :
1 orthophoniste 3 jours semaine confirmé, la psychoéducation est en affichage, 2 TES dont 1 des 2 est en affichage (Madame Monica reste), les 2 orthopédagogue restent (Jessica et David). 3 classes de maternelle, 3 classes de première, 2 classes de 2e, 2 classes de 3e, 2 classes de 4e, 1 classe de 5e, 1 classe de 5/6, 1 classe de 6e, 2 classes AIDA 5e et 2 classes 6e AIDA. Arts Plastiques, Dramatique, anglais et science sont à combler.

8.1.2. Calendrier scolaire 26-27

Madame Bien-Aimée nous partage le calendrier scolaire de l'année prochaine. **L'AGA sera le 10 septembre.**

8.1.3. Évaluation des résultats au regard du plan de lutte 2025-2026

Madame Filteau présente le plan. Bien que les données probantes pour comparer d'une année à l'autres soient manquantes, on note une progression subjective

8.1.4. Des nouvelles des nôtres

Monsieur Galarneau prendra le poste de 4e à la place de Madame Boshra
Dernier CÉ de Monsieur Luu et Monsieur Jahouar. Ils ont été félicités par le CÉ pour leur engagement de longue haleine

8.2. <u>Personnel enseignant</u>

Monsieur Didier tient à remercier les parents et la fondation qui ont aidé pour le duathlon et les activités préparatoires. Madame Bien-Aimée abonde dans le même sens et souligne l'importance de l'implication des parents

Monsieur Jahouar propose une motion de remerciement et appuyé par Myriam

8.3. <u>Service de garde</u>

Sans objet

8.4. <u>Représentant au Comité de parents</u>

Monsieur Jahouar a assisté à la dernière séance. Il y a eu 3 élections.

8.5. <u>OPP</u>

- Tournoi de flag football a été un succès. Monsieur Galarneau note qu'idéalement les enseignants devraient être informés plus en avance pour les aider à planifier leur groupe. Faire attention à ne pas l'organiser la veille des examens du ministères.
- La kermès est confirmée au parc Ahuntsic le 22 juin.
- Le travail de la fête de rentré est débuté

8.6. <u>Fondation</u>

Bonne participation des parents aux campagnes et qui a contribué au succès de cette année

9. <u>Levée de la séance</u>

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par Monsieur Galarneau et APPUYÉ par Madame Dupont de lever l'assemblée. La séance prend fin à 21 :07

Présidence	**Direction d'établissement**